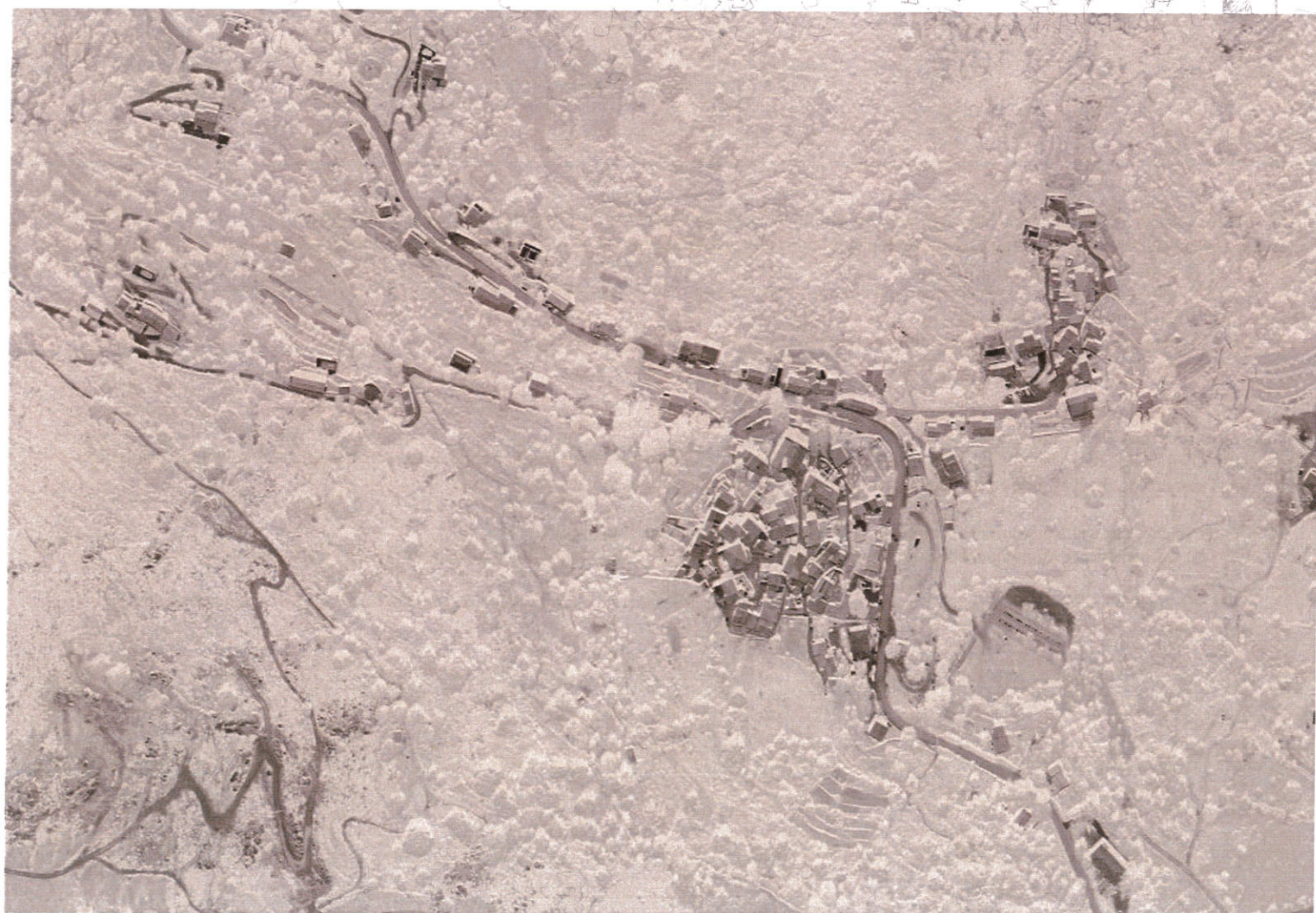

CARNET DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Commune de Lavatoghju





Bâti en balcon en surplomb du littoral balain qu'il domine, le village de Lavatoghju est tourné vers la plaine d'Aregno. Le village se compose du noyau principal articulé autour d'une place publique, et du hameau de Croce implanté en contrebas.

La silhouette bâtie de Lavatoghju est marquée par une alternance entre maisons de notables et maisons plus modestes groupées en îlots et imbriquées les unes dans les autres.

Elle se caractérise également par une alternance de toits terrasses et toits pentus aux formes variées.

Les constructions des deux hameaux s'étagent entre 280 et 350 mètres d'altitude.

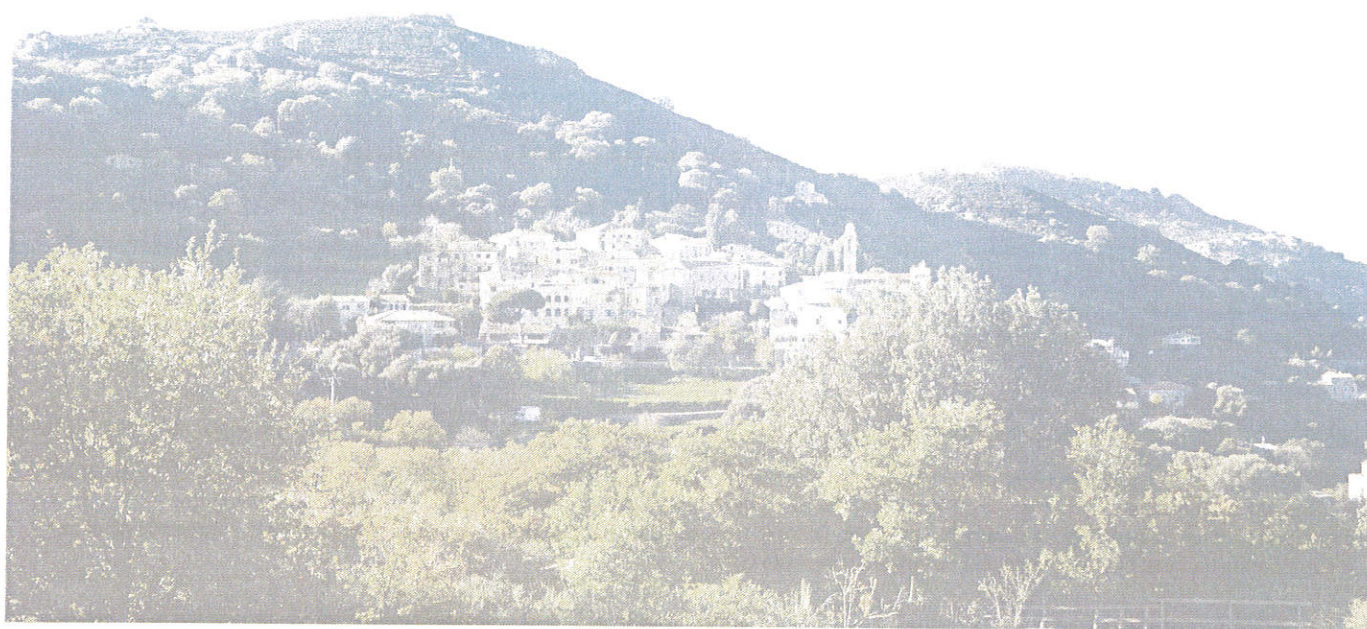
Ces deux entités bâties présentent un patrimoine riche et relativement bien conservé. Cependant, il y a lieu de prendre garde aux transformations modernes qui dénaturent souvent l'architecture traditionnelle.

Dans l'intérêt de tous, il est important de cadrer les différentes interventions menées sur le site, pour permettre la sauvegarde et la transmission de l'identité de ce village, de ce qui fait l'esprit des lieux, de ce qui lui confère son attractivité.

Cette étude s'attache à établir des recommandations architecturales présentées par thèmes.

Ces recommandations s'appliquent à toute intervention sur l'existant et à toute construction nouvelle situées au cœur du village.

L'objectif est de pouvoir accompagner tous porteurs de projet dans le respect de l'harmonie du patrimoine du village de Lavatoghju et de son environnement.



Implantation	2
Morphologie	3
Volumétrie	4
Les toitures	5
Composition des façades	7
Les matériaux et couleurs de façades	9
La couverture des terrasses	10
Les portes	11
Les menuiseries: fenêtres et porte-fenêtres	12
Les menuiseries: les volets	13
Les garde-corps	14
Les ferronneries	15
Serrurerie - Quincaillerie	16
Les clôtures	17
Les équipements divers	18
Traitement des espaces publics: revêtement des sols	19
Traitement des espaces publics: les passages voûtés	20
Traitement des espaces publics: interface public/privé: les escaliers	21
La végétation	22
Annexe: glossaire	23

Observations de l'existant



Le Village est composé de deux hameaux, qui présentent deux types d'implantations, comme on peut l'observer sur cette photo:

- d'une part le hameau du village de Lavatoghju dense et compact composé d'un habitat groupé, placé parallèlement aux courbes de niveaux
- d'autre part le hameau de Croce qui s'étire le long de la ligne de crête.

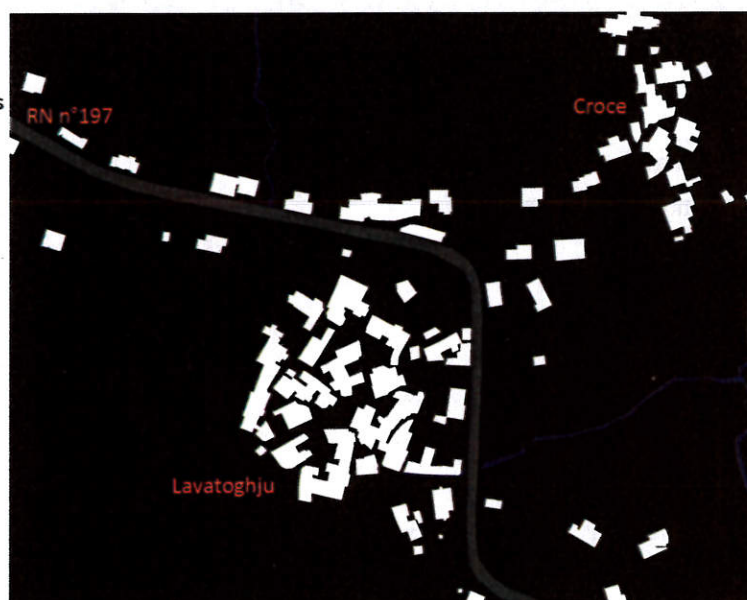
Le document ci-contre est une représentation du cadastre actuel où le bâti est figuré en blanc. Le village est un ensemble de maisons assemblées pour une vie sociale. Les groupes composés sont continus et homogènes. Le bâti entoure le vide et devient aux endroits importants un véritable volume. La forme de ce "volume vide" varie selon les besoins :

- large et ouvert pour créer une place, ou
- étroit et long pour constituer la rue.

Les pleins et les vides sont la ponctuation de la trame urbaine.

La rue, évoquée ici, est aussi créée sous les constructions par des percements voutés. Un jeu entre ombre et lumière, d'une rue à l'autre émane alors de ces ruelles sinueuses.

Nous remarquons sur ce document l'organisation de la trame ancienne autour d'un réseau de places et de ruelles, où le bâti crée la limite de la rue; et une organisation de la trame urbaine plus récente, le long d'une importante voie de circulation. Ces nouvelles implantations présentent un habitat éparse et éalé le long de la RN 197, composant un tissu urbain morcelé typique du mitage.



RECOMMANDATIONS

Il est préférable dans les noyaux villageois, de Lavatoghju et Croce, de respecter ces principes d'implantations à savoir : que les constructions soient placées à l'alignement des emprises publiques, pour la constitution d'un bâti continu et d'un espace public identifié et fort.

Il est recommandé d'implanter les futurs projets en continuité de la trame urbaine traditionnelle pour la prolonger et la préserver.

Les terrassements seront limités. Les projets s'adapteront au profil naturel des sites en minimisant opérations de déblais et de remblais.



Observations de l'existant



Comme on peut le voir sur ce croquis, l'habitat de Lavatoghju est dense et groupé en un ensemble homogène et compact. La silhouette du village présente un groupe de maisons qui épouse la topographie. **Les constructions sont plus hautes que larges, implantées à étagement régulier dans la pente, attestant de la symbiose entre les profils bâtis et le relief.**

Les constructions sont généralement étroites comme on le remarque in situ et à l'observation des matrices cadastrales. Les volumes sont serrés les uns contre les autres. Le croquis présenté ici ne rend pas perceptible la présence des ruelles et petites places qui composent la trame urbaine, comme nous l'avons détaillé auparavant, mais on remarque des constructions accolées, percées de peu d'ouvertures, formant un front bâti continu qui donne au village un air austère et massif, pour un caractère médiéval.

RECOMMANDATIONS

Il serait préférable que les nouvelles constructions :

- conservent l'orientation originelle décrite ici dans le dessin de ces projets,
- s'inscrivent en continuité du bâti pour maintenir une trame urbaine compacte.

Les nouveaux projets pourront s'inspirer :

- des échelles,
- des proportions,
- des volumes,
- des pleins et vides et,
- de ces jeux d'ombre et de lumière

issus du vocabulaire architectural traditionnel balanin et éviter le mitage des constructions éparses.

Observations de l'existant

Traditionnellement les constructions sont exécutées en granit. La force de ce matériau conditionne la volumétrie des projets. L'appareil des murs est composé de gros blocs calés avec des petites pierres.

Les maisons ont des formes simples, elles sont hautes et étroites sur deux, voire trois niveaux d'habitations. Elles forment une épaisse bande continue qui épouse les courbes de niveau du site. Les maisons sont massives et rustiques.

Certaines d'entre elles sont agrémentées d'un perron et d'un escalier d'accès à l'entrée de l'habitation car la déclivité du site rend obligatoire ces constructions.

Les maisons sont couvertes par des toitures simples, à un voire deux pans, dont la ligne de faîtage est parallèle aux courbes de niveau et à la rue. Les toitures peuvent être aussi traitées en terrasse.

La voute est un élément fort du vocabulaire de l'architecture régionale. Elle est fréquemment utilisée pour percer la densité bâtie de ces maisons, et créer des ruelles.

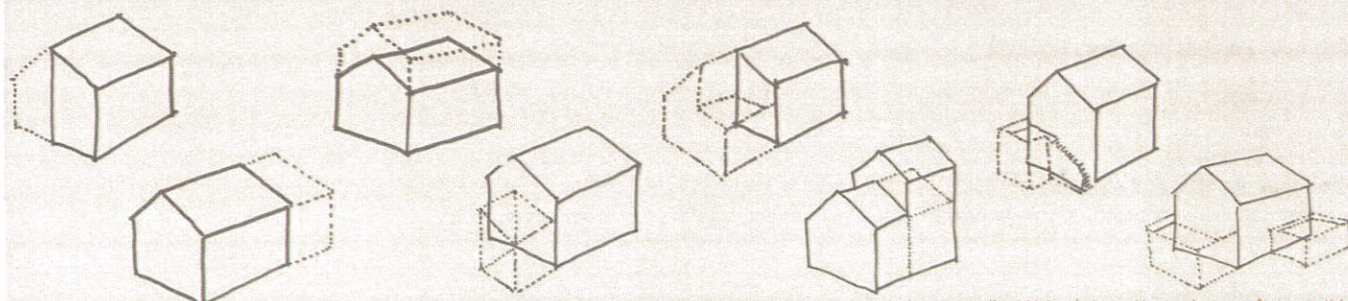


Croquis et photos montrant la sobriété des volumes bâtis

RECOMMANDATIONS

Les constructions pourraient avoir des proportions similaires aux volumes environnants. Les projets plus importants pourraient être constitués de différents volumes se distinguant par des décalages de mur ou de toiture. Ces nouvelles réalisations se caractériseraient par une compacité formelle. Il est recommandé que les projets architecturaux contemporains s'inspirent des typologies traditionnelles et s'inscrivent avec le plus d'élégance dans les sites qui les accueillent.

La création architecturale sera caractérisée par un vocabulaire sobre, et une expression de la vérité architectonique, affranchie des pastiches régionalistes : néo-provençaux, toscans ou catalans... L'écriture architecturale étrangère au territoire et les standards industriels seront à proscrire dans les nouvelles compositions, de même que pour les projets de restauration. Il est fortement déconseillé la création de volumes en porte-à-faux, prenant appui sur des poteaux ou pilotis. Le vocabulaire connoté et l'utilisation de formes singulières telles que les lucarnes ou les chiens-assis ne pourront pas entrer dans la composition des projets.



Croquis d'exemples de typologies d'habitats traditionnels permettant de nourrir et d'enrichir la création architecturale sans en être un pastiche

Observations de l'existant

> Principes de couverture

Les formes de couverture sont très diversifiées.

Dans le noyau ancien, une seule bâtisse imposante est couverte d'une toiture à quatre pentes.

Les différents volumes des autres constructions sont couverts, soit de toitures à une ou deux pentes, parfois 3 pentes, soit de toitures terrasses, les différents volumes étant souvent imbriqués les uns dans les autres.

Traditionnellement les toitures terrasses non accessibles ne présentent pas d'acrotère en périphérie.

> Matériaux de couverture

Pour les toitures inclinées, la couverture est systématiquement en tuiles. (tuiles canal terre cuite traditionnellement, parfois tuiles mécaniques sur les toitures ayant fait l'objet de réfection).

Les toitures terrasses non accessibles sont quant à elles revêtues d'une étanchéité, et pour les plus anciennes d'un mortier de chaux.



Photographies aériennes issues de la base de données internet: géoportail.fr

la spécificité des toitures terrasses sans acrotère observables sur certains volumes annexes

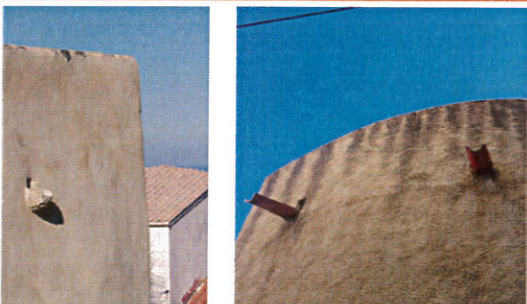


> Systèmes d'évacuation des eaux pluviales

Les génoises ou corniches sont très rares sur le site, même sur les maisons de notables; quelques cas seulement peuvent être observés



Sur les toitures terrasses, l'évacuation des eaux pluviales se fait par un exutoire parfois en pierre, le plus couramment en tuile canal (une tuile de courant, ou une tuile de couvert)



Sur les toitures pentues, on observe couramment des chéneaux intégrés dans l'épaisseur de la maçonnerie. Ce système permet d'éloigner les eaux pluviales des façades, sur ces constructions où il n'existe pas de génoise ou corniche et où les rives d'égout sont constituées d'un simple débord de tuiles. Cependant, les descentes d'eaux pluviales souvent mises en place au niveau de l'exutoire de ces chéneaux, généralement en pvc, ne s'intègrent pas à l'architecture traditionnelle.



RECOMMANDATIONS

> Forme

Lorsqu'elles sont inclinées, les toitures seront composées, selon la largeur du pignon, d'un ou deux pans dont la pente sera comprise de préférence entre 15 et 28 %, à l'image des toitures observées localement.

Les toitures à 4 pentes ne seraient autorisées qu'exceptionnellement et uniquement dans le cas de constructions publiques ou d'intérêt collectif, ou pour des immeubles collectifs.

Les toitures terrasses sont autorisées sur les volumes relativement modestes.

Lorsque les constructions présentent une taille assez importante, un assemblage de volumes couverts de toitures différentes est souhaité.

> Matériaux

Les toitures inclinées seront couvertes de tuiles canal en terre cuite dans les tons ocre rouge.

La pose pourra se faire à 1 tuile (tuiles de couvert sur PST) ou à 2 tuiles, c'est-à-dire avec tuiles de courant et de couvert.

Dans le cas d'une pose à 1 tuile, un rangée avec tuiles de courant et de couvert sera tout de même mise en place au niveau de la rive d'égout.

Les toitures terrasses inaccessibles seront revêtues de terre ou de granulats de teinte ocre, masquant la couche d'étanchéité.

Les toitures terrasses accessibles seront revêtues de matériaux dans des tons bruns ou terre cuite.



Exemple de toiture en tuiles canal

> Traitement des rives

Rives d'égout

Lorsqu'ils existent, les chéneaux intégrés dans l'épaisseur du mur et constitués de tuiles de courant, caractéristiques de la Balagne, seront si possible préservés. Ce modèle pourra également être reproduit sur les constructions nouvelles.

Selon l'importance de la construction, les rives d'égout pourront être traitées par un simple débord de tuiles, ou par des génoises ou une corniche moulurée pour les volumes importants.



chéneau intégré à la maçonnerie

Rives rampantes

Elles seront constituées de tuiles de courant, comme présenté sur le croquis ci-joint.



traitement de faîtage

Faîtage

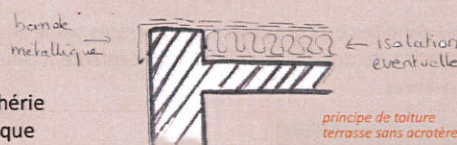
Sur les toitures à une pente, le faîtage ne sera pas marqué par un rang de tuiles faîtières, mais par un simple arrêt des tuiles au nu extérieur du mur, comme cela est le cas sur les toitures traditionnelles.

Périphérie des toitures terrasses

Pour les toitures non accessibles d'une surface inférieure à 20 m², l'acrotère pourra être évité.

Pour les autres toitures terrasses, un acrotère sera réalisé pour respecter les normes de construction. Dans ce cas, privilégier les acrotères bas, de hauteur réduite.

Dans les cas de mise en oeuvre de bande métallique d'arrêt d'étanchéité ou couvantine en périphérie de toiture terrasse, cette bande sera de même teinte que la façade. La hauteur de bande métallique visible en façade sera réduite au strict nécessaire.



principe de toiture terrasse sans acrotère

Evacuation des eaux pluviales

Sur le bâti ancien, les gouttières ne seront mises en oeuvre que lorsque cela est nécessaire (absence de corniche, de génoise, de chéneau).

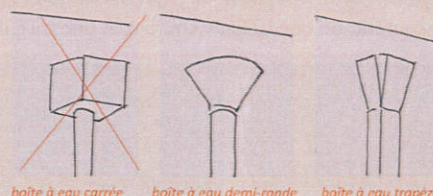
Les descentes d'eaux pluviales devront si possible être intégrées dans la construction.

Lorsqu'elles sont prévues, les gouttières et descentes d'eaux pluviales seront de préférence de forme demi-ronde pour les gouttières et ronde pour les descentes. Le PVC est à proscrire pour les gouttières et descentes d'eaux pluviales. Seront privilégiés le cuivre, le zinc ou l'aluminium dans des teintes en harmonie avec les façades et toitures.

Lors des travaux de ravalement de façades, des descentes semi-encastées en terre cuite pourront également être prévues, comme préconisé dans le *Cahier de recommandations architecturales et paysagères - Construire et réhabiliter en Pays de Balagne*.

Dans le cas de toiture terrasse, les évacuations d'eaux pluviales seront réalisées par des exutoires en tuiles canal ou en pierre.

Les boîtes à eau situées en partie haute des descentes d'eaux pluviales recueillant les eaux des toitures terrasse et chéneaux, seront de préférence de forme demi-ronde.



boîte à eau carrée, boîte à eau demi-ronde, boîte à eau trapèze

> Souches de cheminée

Les souches de cheminée seront de forme simple. Elles pourront être couvertes de tuiles.

Les conduits de cheminée ne doivent pas être adossés à une façade, ils seront intégrés à la construction.



Exemples de souches de cheminée couvertes de tuiles

Observations de l'existant

Les constructions du village sont assez sobres. Elles se caractérisent par des volumes simples, s'étirant en hauteur, présentant plus de pleins que de vides, et des ouvertures plus hautes que larges, sauf sur les derniers niveaux.

Les façades sont relativement composées et tramées selon des axes verticaux, créés par l'alignement des baies, et des lignes horizontales, dues à l'alignement des linteaux et des appuis de fenêtres. La trame est plus particulièrement rigoureuse sur les maisons de notables.

Les constructions présentent généralement des hauteurs en R+2 ou R+3, parfois en R+1, avec certains volumes annexes en rez-de-chaussée.



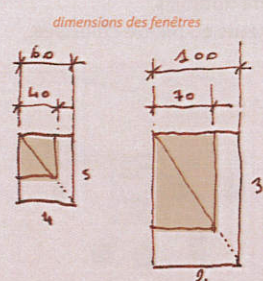
quelques exemples de balcons observables dans le village

RECOMMANDATIONS

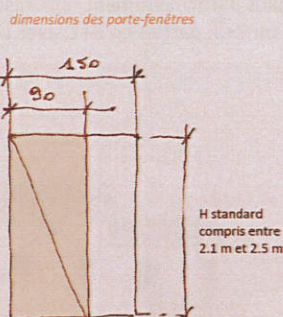
Il est recommandé de respecter les caractéristiques suivantes dans la composition des façades:

- un ordonnancement des façades: recherche d'un alignement horizontal et vertical des percements, sans toutefois mener à une rigueur trop marquée; certains décalages pourront être observés.
- une sobriété et austérité des volumes
- l'importance des pleins par rapport aux vides selon le rapport traditionnel d'1 vide pour 2 à 2,5 pleins

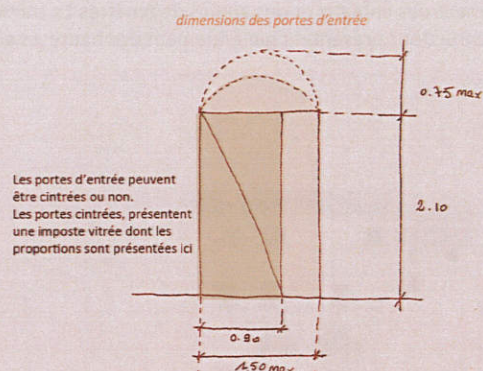
- les baies plus hautes que larges élaborées selon les proportions suivantes; par exception, sur le niveau d'attique, les ouvertures pourront être de forme carrée, sans excéder 80 cm de largeur



largeur comprise entre 40 et 100 cm

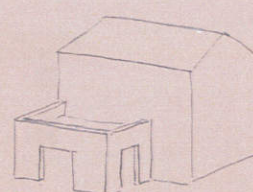


largeur comprise entre 90 et 150 cm

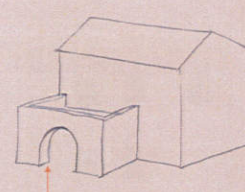


- une absence de porte-fenêtres en étages si elles ne donnent pas sur une terrasse ou sur un balcon

► l'absence de poteaux ou pilotis; dans le cas d'une terrasse créée en R+1, l'espace inférieur sera refermé par des murs, comme présenté sur les croquis de principe ci-contre. Les percements éventuels de ces murs (au niveau rez-de-chaussée) présenteront une largeur maximal de 2,5 m. L'épaisseur visible des arcs sera proche de l'épaisseur des murs anciens, de l'ordre de 40 à 60 cm.



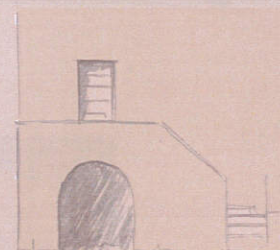
donner de l'épaisseur aux piliers



donner de l'épaisseur à l'arcade

Cas de création d'une terrasse en R+1

- une utilisation exceptionnelle de l'arc dans les ouvertures: le linteau droit est la règle de base pour les ouvertures; l'utilisation de l'arc dans les percements est réservée à certaines portes d'entrée, aux passages extérieurs sous voûtes et aux accès de rez-de-chaussée situés sous les perrons d'entrée (voir croquis ci-contre) ou sous les terrasses.



- une utilisation restreinte du balcon : la figure du balcon est réservée aux volumes de taille importante; lorsqu'un balcon est prévu, il respectera les principes suivants: 1 seul balcon par façade; le balcon ne couvrira pas toute la largeur de la façade; la profondeur maximale du balcon sera de 1,2 m; la composition du balcon permettra une forme légère (pas de dalle béton épaisse), type voutains sur poutrelles, consoles métalliques ou corbeaux de pierre; le garde-corps sera réalisé intégralement en ferronnerie.

- une absence de modénature type bandeaux et encadrements de baies pour les volumes les plus modestes; un encadrement avec un enduit en relief pourra toutefois être réalisé autour des portes d'entrée. Les éléments de décor sont destinés aux maisons de maître et bâtiments administratifs.

- l'absence d'édicules en surplomb ou de porte-à-faux; lors des travaux de réhabilitation, il est recommandé la suppression des édicules existants, généralement créés pour la réalisation des pièces d'eau

- une couverture légère des terrasses lorsqu'une couverture est souhaitée: pergolas en fer ou en bois; les couvertures de terrasses en dur sont déconseillées; les pergolas pourront être couvertes par de la végétation ou par des vélum de teinte unie, sans motifs (voir la fiche intitulée La couverture des terrasses).

Observations de l'existant

Les maçonneries du bâti existant sont composées essentiellement de pierres, hourdées au mortier de terre ou d'un mélange de chaux et de tuf. Elles étaient traditionnellement recouvertes d'un enduit à base de chaux, qui a souvent été remplacé par un enduit ciment. Certains volumes sont en pierres apparentes, ce qui est généralement le cas des passages couverts sous voûtes. Sur de nombreuses constructions, le décollement des enduits vétustes laisse apparaître par endroit les pierres de granit qui composent les murs.



RECOMMANDATIONS

> Matériaux

Les façades des constructions nouvelles et des constructions existantes lors de travaux de ravalement seront totalement enduites ou totalement en pierres, volume par volume. L'enduit pourra être totalement couvrant ou de type à pierres vues.

Enduits: Les constructions de pierres enduites seront revêtues d'un enduit à la chaux (contenant au maximum 10% de ciment prompt naturel), pour la longévité des supports et le confort hygrométrique qu'il apporte à l'intérieur du bâtiment.

Lors de travaux de réfection, les enduits ciment des façades seront déposés, car ces revêtements trop étanches bloquent les échanges gazeux et détériorent l'âme des murs.

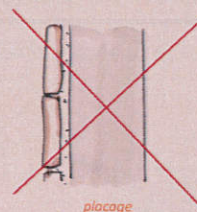
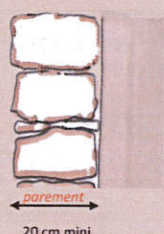
Pierres: L'utilisation de la pierre en parement ne garantit pas la qualité architecturale du projet et son insertion dans le site.

En cas de murs massifs en pierres ou de parement en pierres, la pierre utilisée devra être une pierre granitique d'aspect et de couleur similaires à la pierre locale et selon un appareillage similaire à l'appareillage local (voir schéma d'appareillage ci-dessous).

Les pierres sont disposées à joints croisés. L'appareillage sera réalisé soit à joints secs, avec calage par de petites pierres, soit à joints à la chaux non garnis.

Les placages sont à proscrire.

Les parements en pierres devront être d'épaisseur minimale 20 cm.



> Appuis de fenêtres

Les appuis de fenêtres et seuils seront réalisés soit avec des dalles de granit en débord sur la façade, soit avec des carreaux de terre cuite.

exemple de seuil de porte en granit



> Couleurs d'enduits

Cas général

Les teintes trop vives et les teintes trop claires sont proscrites car elles dénotent trop avec le paysage environnant. Les teintes des façades seront choisies à partir du nuancier ci-contre.

Il s'agit de teintes de tuf dans des gammes chromatiques proches de la roche et terre du site de Lavatoghju.

Un même projet pourra associer plusieurs teintes d'enduit dans la mesure où chaque teinte est appliquée sur un volume distinct.

Les enduits seront de finition talochés fins.



Cas particuliers des maisons de maître et autres bâtiments exceptionnels

Sur ces bâtiments, les teintes de façades seront déterminées par des recherches de pigments sur l'existant, accompagnées d'une recherche des vestiges de décors pour réfection.

Observations de l'existant

L'usage des terrasses, des perrons et parfois des balcons, induit souvent la nécessité d'une couverture.

Cependant, les couvertures créées par des prolongements de toitures prenant appui sur des poteaux, souvent observables, ne font pas partie du vocabulaire de l'architecture traditionnelle, et dénaturent la composition des ensembles bâtis où les pleins dominent traditionnellement sur les vides.

Les couvertures légères de type pergolas sont préférables car elles n'empêchent pas la lisibilité du volume bâti.

Quelques exemples de pergolas, souvent métalliques, et souvent couvertes de végétation, sont observables dans le village.

Exemples de pergolas

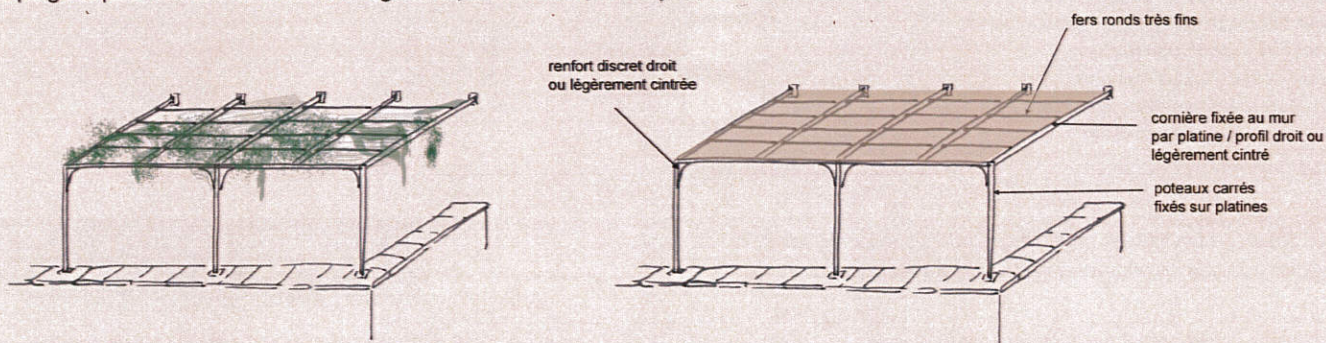


RECOMMANDATIONS

> Forme / composition / matériaux

Les couvertures de terrasse en dur (charpente + couverture ou béton) sont déconseillées. Lorsqu'une couverture de terrasse est souhaitée, elle sera réalisée de préférence avec une pergola en bois ou en fer. Le dessin de la pergola doit être fin et léger afin de ne pas dénaturer le volume du bâti. Il peut être droit ou légèrement cintrée.

Les pergolas pourront être couvertes de végétation, de canisses, de bruyère, ou d'un velum uni.



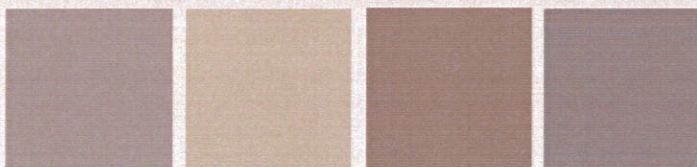
> Couleurs

Pergola en fer: finition brossée vernie, rouillée vernie, ou peinture sombre de tonalité brune ou noire

Pergola en bois: finition lasurée

Velum: une des teintes choisies dans le nuancier ci-contre (couleur unie) tendant vers les gris, bruns, ocre, kaki

Couleurs de velum



Observations de l'existant



Exemples de portes d'entrées



Exemples de portes de caves

> Portes d'entrée

Les portes d'entrée des plus grandes bâtisses présentent une arcade avec imposte vitrée, et des vantaux en panneaux de bois moulurés avec motifs. Les portes d'entrée des maisons plus modestes présentent un linteau horizontal et se composent généralement de lames de bois horizontales. Les portes mises en place plus récemment sont plus hétérogènes, à lames horizontales, à caissons, à pointes de diamant, en panneaux avec vitrage en partie haute.

Certaines portes d'entrée sont divisées horizontalement en 2 parties, permettant ainsi une ventilation du logement par l'ouverture de la partie haute de la porte, indépendamment de la partie basse.

Exemple de porte divisée en 2 parties

> Portes des caves



Les portes des caves sont en bois, le plus couramment à lames horizontales, parfois à 2 battants. Certaines présentent des lames de bois verticales renforcées sur une deuxième épaisseur par un cadre bois et une traverse horizontale au centre de la porte (voir croquis ci-contre)



RECOMMANDATIONS

> Portes d'entrée

Elles pourront être composées soit de panneaux de bois, soit de lames de bois. Il est préconisé de restaurer lorsque cela est possible les portes traditionnelles existantes.

Portes en panneaux de bois

Cette configuration est adaptée aux ouvertures assez larges, et particulièrement aux baies en arcade, avec une imposte vitrée sur la partie cintrée.

Dans le cas de nouvelles portes, elles pourront être réalisées sur ce modèle lorsqu'elles sont constituées de 2 vantaux.

La subdivision des panneaux respectera les modèles traditionnels, sur la base généralement de 3 panneaux par vantail, avec ou sans motifs.

La division en petits éléments type pointe de diamants n'est pas autorisée.



Principe de division des panneaux bois



Exemple de porte avec panneaux de bois dans baie en arcade

Portes en lames de bois

Pour les entrées à linteau droit, généralement plus modestes, les portes seront constituées de lames de bois horizontales de largeur comprise entre 17 et 24 cm.

Les portes seront composées de préférence d'un assemblage de lames de largeur variable.



Assemblage des lames horizontales à rainures et languettes
Détail de la finition à joint creux et chanfrein

17 à 24 cm



Exemple de porte à lames de bois horizontales

Quelque soit le modèle, les portes d'entrée seront soit de même teinte que les volets soit lasurées.

Le principe de la division de la porte en 2 parties permettant une ventilation du logement pourra être reproduit sur les nouvelles portes.

> Portes des caves

Elles seront en lames de bois, mises en oeuvre horizontalement ou verticalement dans un cadre, comme présenté sur le croquis ci-avant. Les lames présenteront une largeur comprise entre 17 et 24 cm.

Observations de l'existant

Les menuiseries sont généralement en bois, composées de deux ouvrants à la française et de 3 ou 4 carreaux par vantail. Elles peuvent exceptionnellement présenter une ouverture cintrée. Certaines menuiseries ont été remplacées par des huisseries en aluminium ou pvc lors de travaux de rénovation.

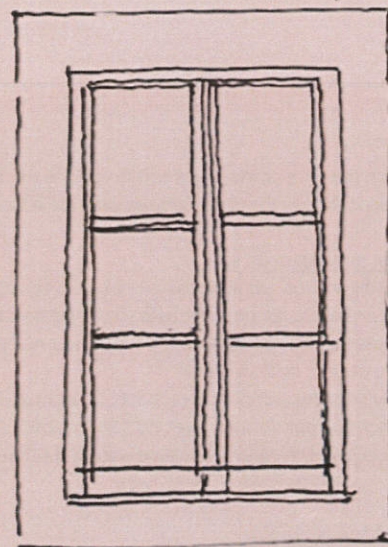


Exemples de fenêtres

RECOMMANDATIONS

Dans le cas d'une restauration, les menuiseries à petits carreaux devraient être remplacées par des huisseries à petits carreaux, en bois ou en aluminium.

Nous rappelons que les dimensions et les formes de ces ouvertures sont détaillées dans la fiche : "Composition des façades", le changement de la géométrie d'une ouverture répond à des règles et les ouvertures cintrées seront à proscrire.



Les menuiseries : fenêtres et portes fenêtres seront de couleur grises ou brunes, selon les RAL ci-contre, dans une finition mate ou martelée.

RAL 7013

RAL 7016

RAL 8025

RAL 8014

Observations de l'existant

Généralement les ouvertures sont fermées par des volets en bois, composés de deux vantaux, rabattables en façade. Ces volets sont pleins à lames verticales ou persiennés, dont certains à jalousies. On retrouve dans certaines maisons, des volets intérieurs. Ceux-ci témoignent de l'importance de la maison.



Exemples de volets

RECOMMANDATIONS

Les volets seront en bois et l'utilisation d'autres matériaux est à proscrire.

Les volets seront composés de battants, rabattables en façade pleins ou persiennés.

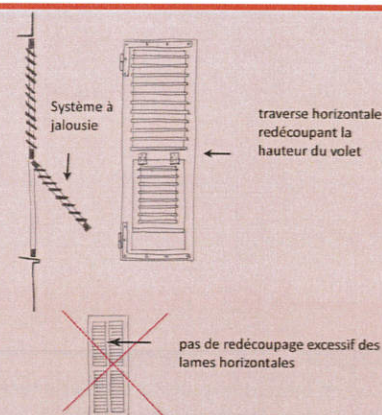
Les éléments suivants sont à proscrire :

- les volets pleins dont les lames sont maintenues par des barres et écharpes, figurant le motif d'un Z,
- les volets roulants
- les volets repliables contre les tableaux de baies.

Dans le cas d'utilisation de volets persiennés, les lames seront des lames à la génoise.

Une traverse horizontale redécoupera le volet dans sa hauteur, même en l'absence de jalousie.

Les lames horizontales ne devront pas être redécoupées dans la largeur d'un même vantail, comme on peut le voir sur le schéma ci-contre; car cette typologie est trop éloignée de nos modèles traditionnels (sauf nécessité pour le maintien des lames des portes fenêtres les plus larges).



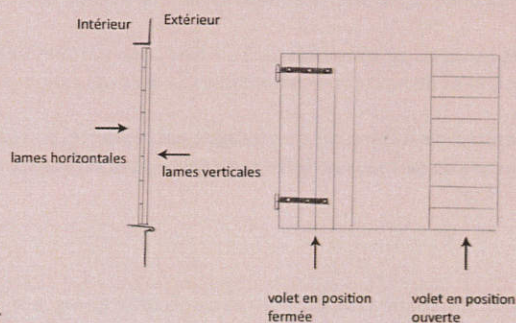
Les volets pleins seront composés :

- de lames verticales (vue depuis l'extérieur lorsqu'ils sont fermés) fixées sur des lames croisées horizontales,
- de lames verticales fixées sur les pentures du volet.

Système de fixations

Les volets seront fixés sur les murs de façade par des gonds scellés dans la maçonnerie.

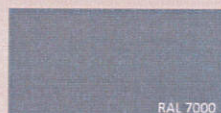
Attention, la pose des volets sur précadres n'est pas autorisée.



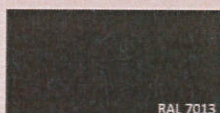
Couleurs des volets

Les volets bois seront peints. Les ferrures devront être de la même couleur que les volets.

La gamme chromatique des volets est vaste; elle oscille entre le bleu et le vert en passant par le rouge et le gris. Le nuancier suivant présente les RAL recommandés pour Lavatoghju.



RAL 7000



RAL 7013



RAL 7039



RAL 3005



RAL 6003



RAL 6026



RAL 5007

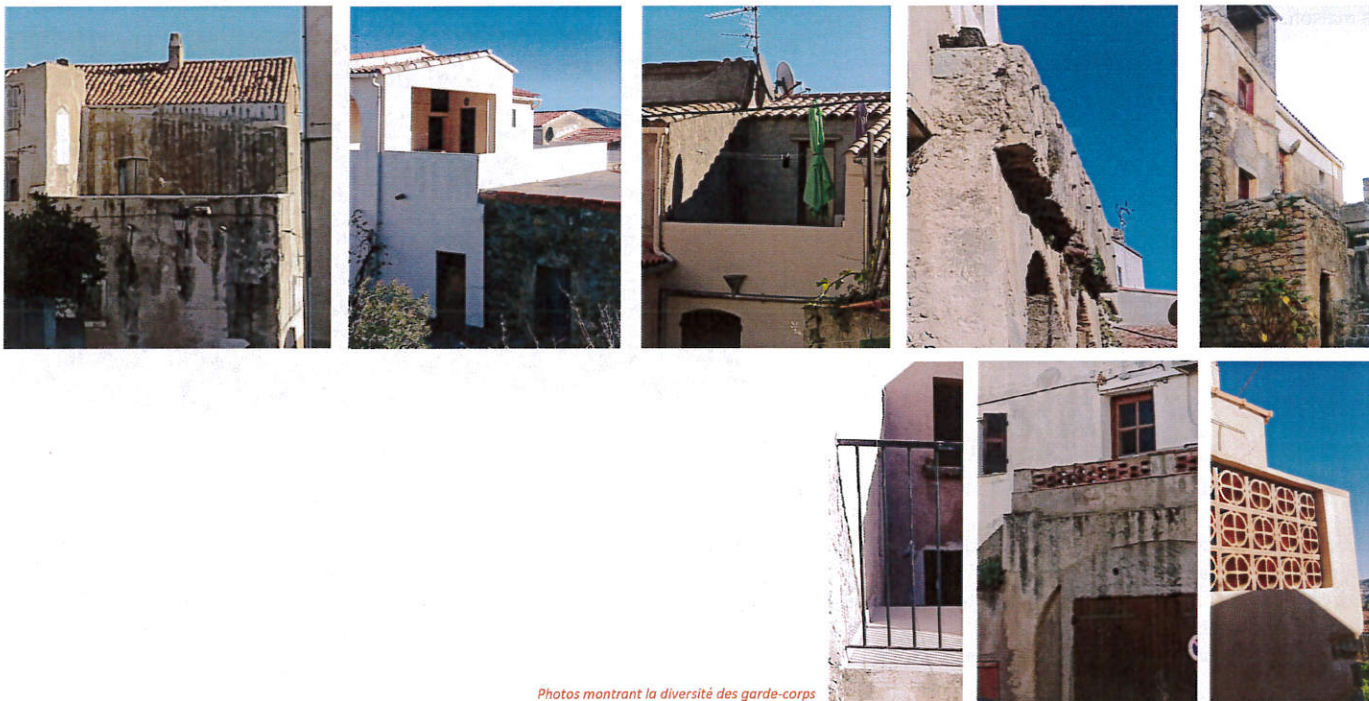


RAL 8014

Observations de l'existant

Il existe différents types de garde-corps qui ferment les terrasses :

- certains sont pleins, maçonnés par des blocs de granit ou des parpaings enduits,
- d'autres sont réalisés par des éléments métalliques (barreaudage vertical ou horizontal) ou en terre cuite.



Photos montrant la diversité des garde-corps

RECOMMANDATIONS

Les garde-corps pourront être :

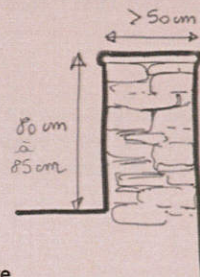
- soit en maçonnerie pleine, réalisés en pierres apparentes ou en parpaings enduits en continuité du mur de façade,
- soit en fer à barreaudage vertical
- soit une combinaison des deux mêlant une partie basse maçonnée surmontée d'une partie métallique.

Les garde-corps composés de 2 à 4 lisses horizontales ne sont pas conformes aux normes de sécurité et présentent une écriture graphique trop éloignées de nos modèles traditionnels, leur utilisation n'est pas souhaitée.

L'emploi de la terre cuite en Balagne est courante. Son usage sera soumis à une appréciation au cas par cas. Son utilisation passe par le choix d'un modèle de carreaux de terre cuite sobre pour un emploi modéré, adapté à des garde-corps de petites terrasses, c'est à dire pour des petites surfaces.

Pour une conformité aux normes de sécurité en vigueur, les garde-corps pleins auront :

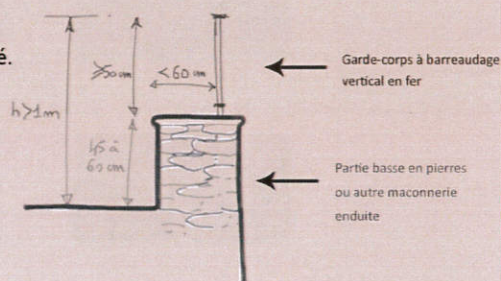
- soit une hauteur de 1 mètre,
- soit une hauteur comprise entre 80 et 85 cm pour une épaisseur de 50 cm minimum.



Les garde-corps mêlant une partie basse pleine surmontée d'une partie métallique à barreaudage vertical devront être conformes aux dimensions présentées ci-contre.

Les dimensions des schémas ci-contre devront s'adapter à l'évolution des normes de sécurité.

Les garde-corps en métal, à barreaudage vertical, sont développés dans le chapitre portant sur "Les Ferronneries".



Traditionnellement les garde-corps, grilles de défense et mains courantes sont en fer. Il existe différents modèles de ces éléments : oscillant entre la sobriété d'un barreaudage vertical à la simple expression d'une ligne horizontale jusqu'à la courbe traitée en volutes.

1. Observations de l'existant : les garde-corps



Exemples de garde-corps rencontrés dans les rues de Lavatoghju. Ces modèles sont sobres et épurés. Généralement la main courante est un fer plat, le barreaudage vertical est réalisé par des barres rondes ou carrées, soudées sur une lisse basse horizontale, plus fine que la main courante.

RECOMMANDATIONS POUR LES GARDES CORPS

Les garde-corps pourront s'inspirer des modèles traditionnels dans le choix des matériaux, des typologies et des gammes chromatiques. Les constructions nouvelles introduisent le PVC et l'aluminium pour la réalisation de ces éléments. Cependant ces matériaux présentent des sections trop importantes et ne sont donc pas recommandés sur le site de Lavatoghju. On préférera dans le choix des typologies des modèles à barreaudage vertical. Les couleurs de ces ferronneries oscilleront entre des tonalités de noirs et de bruns.

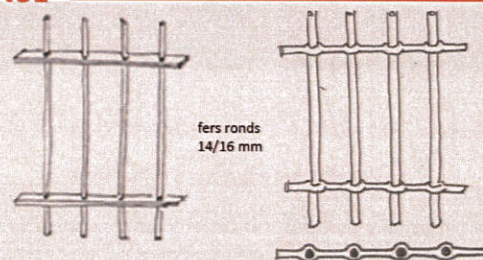
2. Observations de l'existant : les grilles de défense



- 1 & 2 Grilles de défense placées au dessus d'imposte semi circulaire, de porte d'entrée ou de local en rez-de-chaussée, présentant des combinaisons de lignes et de volutes, et attestant du rang social des propriétaires.
- 3 Grille de défense d'une cave en fers ronds. Ces éléments verticaux sont scellés dans la maçonnerie pour un rendu sobre et sans artifices.
- 4 Grille de défense contemporaine pour fenêtre à barreaudages verticaux composés de fers circulaires agrémentés de billes en métal.

RECOMMANDATIONS POUR LES GRILLE DE DEFENSE

Ces éléments de ferronneries devraient être en fer de couleur brune, noire, oxyde de fer ou de finition brossée et vernie. En cas de nouvelle création, il est recommandé de privilégier les formes de grilles sobres comme on peut le voir sur les croquis ci-contre, inspirés du vocabulaire traditionnel. Dans le cadre d'opérations de restauration des reproductions à l'identique restent possibles. Ces grilles seront réalisées par des fers ronds verticaux fixés dans des traverses horizontales (fers plats ou ronds).

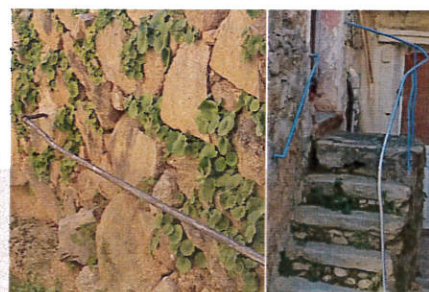


3. Observations de l'existant : les mains courantes

Exemples de mains courantes réduites à la simple expression d'une ligne. Celles-ci, en métal de section circulaire sont sobres et élégantes. Esthétiquement, elles s'accordent aux pierres auxquelles elles sont arrimées. Ces lignes conviennent à la seule utilisation d'une main courante car elles sont inadaptées à la sécurité des personnes pour un garde-corps.

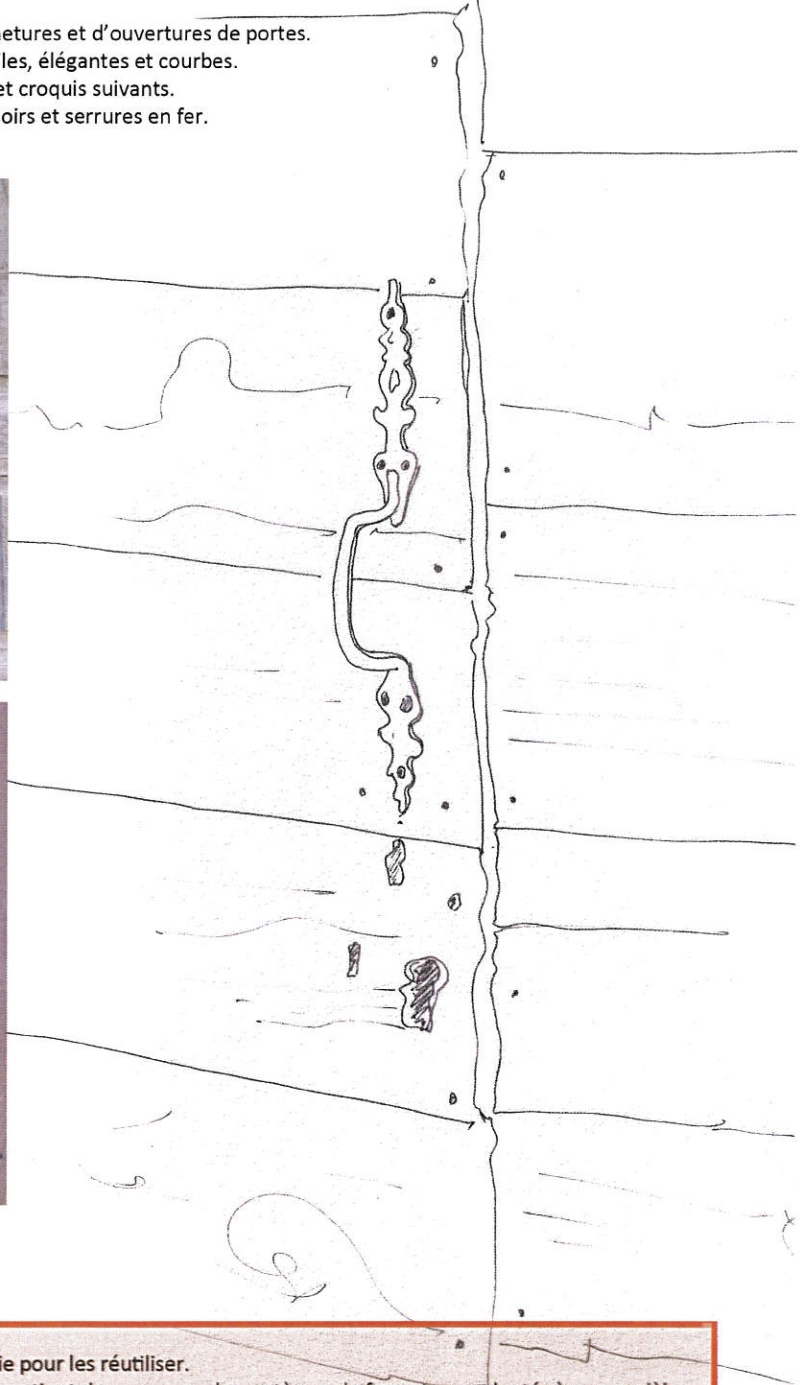
RECOMMANDATIONS POUR LES MAINS COURANTES

Cet exemple pourrait être reproduit dans les petites rues de Lavatoghju où seule une main courante est nécessaire, en privilégiant une couleur brune et le fer comme matériau de construction.



Observations de l'existant

Certaines menuiseries sont parées de leurs anciens systèmes de fermetures et d'ouvertures de portes. Ces serrures et éléments de quincaillerie présentent des formes gracieuses, élégantes et courbes. Parfois, elles sont plus sobres comme on le remarque sur les photos et croquis suivants. Il existe plusieurs modèles de ces poignées, heurtoirs de porte, poussoirs et serrures en fer.



RECOMMANDATIONS

Il est important de restaurer ces éléments de serrurerie et quincaillerie pour les réutiliser. La conservation de ces modèles passent par leur ré-emploi. Il nous appartient de composer des systèmes de fermetures adaptés à nos modèles sans en altérer leur lisibilité.

Sur le registre du ré-emploi...



Au détour de ruelles, on peut voir d'anciens arrêts de volets sur des façades. L'utilisation de la courbe comme un style dans l'exécution d'éléments en fer est visible même sur ces petits éléments de quincaillerie. Ceux-ci sont : à conserver, à restaurer, à réutiliser et à reproduire autant que possible, afin de perdurer les formes du vocabulaire traditionnel.

Observations de l'existant

Les espaces extérieurs privés attenants aux maisons sont souvent clôturés, fermés au regard depuis la ruelle.

Les clôtures sont traditionnellement constituées de murs pleins en pierres apparentes ou en pierres enduites, d'une hauteur assez importante, créant des cours fermés.

Les portails et portillons sont majoritairement métalliques, parfois en bois. Des portillons ont souvent été mis en place pour clôturer l'accès aux perrons des maisons.



RECOMMANDATIONS

Les murs de clôtures

Lorsque des murs de clôture traditionnels en pierres existent, ils seront conservés et restaurés.

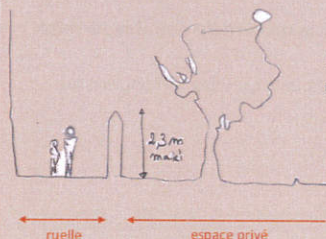
> Matériaux

D'une manière générale, les murs de clôture seront soit en pierres apparentes soit en maçonnerie enduite.

Les clôtures basses pourront également être en éléments de ferronnerie respectant les mêmes prescriptions que les garde-corps métalliques (fiche ferronnerie).

> Forme / composition - Clôtures sur voies publiques ou emprises publiques

Le sommet des murs pleins sera soit couronné de dalles de pierres débordant de chaque côté du mur, soit travaillé en pointe à l'image des murs traditionnels, pour les murs qui présentent une épaisseur supérieure ou égale à 40 cm.



Les murs pleins pourront présenter une hauteur allant jusqu'à 2,3 m.

Les éléments en ferronnerie seront utilisés en clôtures basses, présentant une hauteur limitée à 1,2m.

> Forme / composition - Clôtures séparatives entre terrains privés

Les limites qui ne donnent pas sur une voie publique ou un espace public pourront être clôturées par des grillages fixés sur des piquets bois ou piquets métalliques.

> Poteaux encadrant les portails

Ils seront surmontés d'une dalle de pierre ou terminés en pointe de diamant.

> Couleurs

Les enduits éventuels des murs de clôture seront choisis dans la palette de couleurs prescrite pour les façades.

Si la clôture est réalisée en pierres apparentes, l'appareillage des pierres devra être conforme aux prescriptions de la fiche *Matériaux et couleurs de façades*.

Les portails et portillons

> Matériaux

En bois ou en fer

> Forme / composition

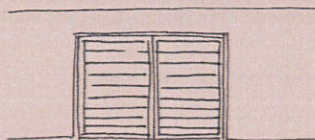
Les portails et portillons seront de forme et de composition simple, sans artifice, ce qui n'empêche pas le travail du détail.

Il est conseillé de mettre en place des portails ajourés pour éviter l'effet "prise au vent" des portails pleins dans les sites exposés.

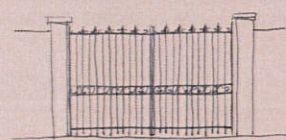
Les portes d'accès aux cours intérieures ou jardins, insérées dans les murs de clôtures, seront soit en bois à lames horizontales ou verticales, soit métalliques.



Pour les portes et portails métalliques, la composition à barreaudage vertical est encouragée. Des éléments de décor type volutes ou boules décoratives pourront venir enrichir et diversifier le dessin des portails.



Exemple de portail en bois intégré dans un mur de clôture



Exemple de portail en fer encadré par 2 poteaux

Les portails pourront être totalement intégrés dans les murs de clôtures les plus hauts, ou encadrés par deux poteaux maçonnés.

> Couleurs

Bois: lasuré ou peints dans les mêmes couleurs que les volets de la construction

Acier: finition brut ou rouillée / ou peints dans les mêmes couleurs que les volets de la construction.

Observations de l'existant



D'une manière générale, les équipements et réseaux divers (paraboles, moteurs extérieurs de climatisation, câbles électriques, descentes d'eaux pluviales) lorsqu'ils ne sont pas intégrés au bâti, dénaturent les façades et volumes d'origine.

Cela est d'autant plus marqué que ces éléments présentent souvent une teinte très claire présentant un contraste visuel trop important avec leur environnement.



RECOMMANDATIONS

> Réseaux privés apparents en façade

Lors des travaux de rénovation, les descentes d'eaux usées, réseaux d'eau et électricité, câbles divers seront intégrés aux constructions par saignées dans les façades ou par cheminement intérieur.

> Paraboles et antennes

Les paraboles et antennes sont à proscrire en façade sur rues des constructions.

Leur positionnement sera étudié afin qu'elles ne soient pas visibles depuis l'espace public et impactent le moins possible le paysage (jardins, arrière de toiture, ...).

Leur nombre sera réduit au maximum. Pour cela, la mutualisation de ces équipements est recherchée avec dans la mesure du possible, la mise en place d'une seule antenne ou parabole par co-propriété.

Il est préférable de favoriser les paraboles de petite taille et de teinte proche du fond sur lequel elles sont placées afin qu'elles se fondent au maximum dans l'environnement.

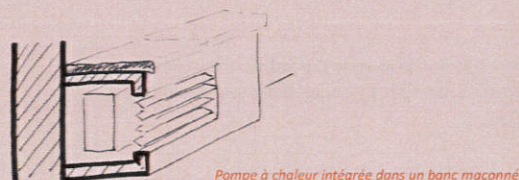
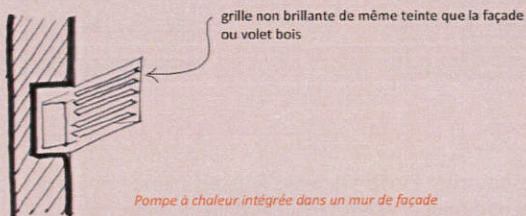
> Moteurs de climatisation

Les moteurs de climatisation adossés en façade sont à proscrire.

Ils seront intégrés à la construction de manière à ce que seule une grille de façade ou un volet bois soit visible.

Lorsque l'intégration dans un mur existant n'est pas possible, ils pourront être posés au sol et habillés par exemple par la création d'un banc maçonné, comme représenté sur le schéma ci-dessous.

Les grilles présenteront une teinte proche de celle de la façade sur laquelle elles se situent, et seront de finition non brillante.



> Panneaux solaires

La mise en place de panneaux solaires sur les toitures et façades des constructions est à éviter.

> Coffrets de branchement aux réseaux / Boîtes aux lettres

Ces éléments seront encastrés dans les murs de façade ou de clôture.

Observations de l'existant

Comme nous l'avons déjà observé dans le chapitre : "Implantation - Morphologie - Volumétrie", Lavatoghju présente un habitat dense qui se déploie le long des courbes de niveau. Cette densité urbaine et la pente du site font apparaître un réseau de ruelles et de passages entre les corps bâtis sinueux, étroits et pentus. Les ruelles sont composées de marches et de plans inclinés. Comme nous pouvons le constater in situ, les sols de Lavatoghju sont pavés de dalles de granit.



RECOMMANDATIONS

L'espace public, délimité par les masses bâties est habillé de dalles de granit. Cette démarche est à poursuivre et à encourager car elle crée une unité esthétique forte au village. Les nouvelles constructions, et les projets de restaurations doivent s'appuyer sur ces typologies de sols et les réutiliser.



Observations de l'existant



Les maisons de Lavatoghju sont parfois si serrées que la rue et l'espace public disparaissent sous les volumes bâtis. Pour circuler dans le noyau villageois, des passages voûtés ont été créés à travers les masses construites.

Les rues étroites et courbes oscillant entre plein et vide, ont des formes complexes, singulières, massives et élégantes. Les voûtes générées : caractéristiques des espaces publics balanins, permettent la création de jeux d'ombre et de lumière d'une grande intensité.

Par ailleurs, ces voûtes sont aussi percées de portes et portes fenêtres.

RECOMMANDATIONS

Il est important de restaurer et d'entretenir ces passages voûtés pour les conserver et les inscrire dans la durée.

Il nous appartient d'user de ce thème comme une grammaire qui enrichirait l'écriture graphique de nos projets contemporains. Cependant, il faut préciser que si la voûte est réutilisée, on ne doit pas l'envisager comme un simple arc de 20 cm, mais comme un élément qui présente une épaisseur significative, conformément à la recommandation de la fiche : *"Composition des façades"*.

Observations de l'existant



Comme on le remarque sur ces documents et in situ, certaines portes d'entrées sont surélevées par rapport au niveau de la rue. Cette différence d'altimétrie entre le niveau de la rue et le rez-de-chaussée, est due à la déclivité du site de Lavatoghju. L'accès à l'habitation est souvent créé par un escalier qui s'ouvre sur un perron, une terrasse ou un pas-de-porte. Ces escaliers sont généralement en granit. Ils peuvent être placés perpendiculairement à la façade, accolés dans un plan longitudinal, ou inscrits dans une propriété bâtie. Ils peuvent être évidés de niches, ou accueillir des espaces voûtés donnant accès à un local ou une cave en rez-de-chaussée. Ces escaliers *non clos* s'ouvrent sur les pavés de la rue. Ces accès à la propriété : ouverts au corps et au regard, et l'utilisation du granit rendent imperceptible la limite entre l'espace privé et l'espace public.

RECOMMANDATIONS

Les escaliers font partie intégrante de l'écriture architecturale de Lavatoghju, et de l'identité de la Balagne. Il est conseillé dans le cadre d'un projet de restauration de les conserver, les remettre en état et de ne pas les fermer. Pour les nouvelles opérations cette typologie d'entrée est à réutiliser et à décliner dans le travail de composition d'un projet.

Nous remarquons au travers de cette limite invisible entre privé et public que l'espace urbain n'est pas clos mais contenu dans la densité urbaine, il disparaît parfois même sous les volumes bâtis. Il est recommandé de ne pas fermer l'accès à la rue et les pas-de-porte, pour créer des espaces accueillants et ouverts.

Observations de l'existant

Exemple de végétaux photographiés in situ

Nous observons des fougères, des oliviers, des mimosas, des figuiers, des hortensias, du thym, du romarin.....



RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, il est recommandé d'adapter le choix des plantations aux caractéristiques géologiques du terrain. La connaissance de la composition du sol permet d'évaluer les essences végétales qui s'y adapteront le mieux. A défaut, on observera des plantations alentours ayant poussé spontanément et on choisira des espèces similaires.

On pourra se servir des plantations comme des éléments structurant l'espace ou comme des éléments architecturaux : pour matérialiser une séparation ou habiller un mur aveugle.

Dans tout projet, une attention particulière sera apportée :

- à la diversification d'espèces rustiques favorisant la biodiversité,
- à l'économie d'eau, en renonçant à l'arrosage au delà de la première année de plantation,
- à la limitation des traitements phytosanitaires chimiques peu ou pas appropriés aux plantes indigènes rustiques,
- à la plantation de plantes non invasives.

Les essences végétales recommandées appartiennent à la flore endémique et non invasive de la Corse. A ce titre :

- le Conservatoire Botanique National de Corse, a édité en 2015 un livret : *"Flore locale cultivable dans les jardins de Corse"* en libre consultation sur internet : <http://www.corsicagrana.com/downloads/files/178026/>
- le syndicat mixte du Pays de Balagne a édité le *"Guide de l'habitat économe et confortable pour construire et réhabiliter en Balagne"* (p 30-31-32), un chapitre consacré aux espèces grimpantes, en consultation sur internet : www.pays-de-balagne.fr (cliquer sur Vivre en Balagne > Guide de l'habitat).

- acrotère**: muret situé en bordure d'un toit terrasse
- alignement**: délimitation d'une voie publique
- allège**: pan de mur compris entre une fenêtre et le plancher
- appareillage**: action ou manière de disposer les pierres ou les briques.
- appui de fenêtre**: tablette de couronnement d'une allège, en légère pente pour l'écoulement des eaux vers l'extérieur.
- attique**: petit étage en haut d'une construction
- baie**: ouverture dans un mur
- bandeau**: bande saillante qui règne sur le pourtour d'un bâtiment, au droit des planchers. Les bandeaux marquent la division des étages.
- chénneau**: canal situé à la partie inférieure d'un pan de toiture pour en recueillir les eaux et les évacuer vers des gargouilles ou tuyaux de descente. Il est creusé dans le mur gouttereau.
- chien-assis**: petite lucarne à toit retroussé en pente inverse de celle de la toiture
- claustra**: paroi verticale (cloison, clôture, etc.) composée d'un ensemble d'éléments ajourés identiques
- clef de voûte**: pierre placée dans l'axe de symétrie d'un arc ou d'une voûte.
- embrasure**: espace évidé dans l'épaisseur d'un mur par l'établissement d'une baie
- encadrement de baie**: bordure saillante, peinte ou sculptée autour d'une baie
- garde-corps**: dispositif plein ou ajouré de protection contre les chutes, à hauteur d'appui: balustrade, allège, parapet, rambarde, barre d'appui...
La hauteur des garde-corps doit obéir à des normes précises.
- imposte**: partie fixe ou mobile, vitrée ou non, qui surmonte la partie ouvrante d'une fenêtre ou d'une porte
- jalousie**: dispositif de fermeture orientable sur un volet
- linteau**: ouvrage qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture, reportant sa charge vers les jambages, piédroits ou poteaux.
- lucarne**: fenêtre construite dans un pan de toit pour donner du jour et de l'air aux locaux des combles. Une lucarne est en principe composée d'une devanture (la façade), encadrée par deux jambages ou jambages et par un linteau, de deux jouées (les faces latérales) et d'une couverture qui peut être à une, à deux ou à trois pentes.
- modénature**: moulures et éléments divers d'architecture servant d'ornementation à une façade.
- ordonnancement**: organisation, agencement méthodique des différents éléments d'un ensemble
- piédroit**: partie verticale de mur qui supporte la naissance d'une voûte, d'une arcade
- pignon**: mur extérieur dont les contours épousent la forme des pentes d'une toiture, par opposition aux **murs gouttereaux**. Un pignon aveugle n'a pas d'ouvertures.
- plein-cintre**: courbe en demi-cercle d'un arc, d'un berceau de voûte.
- porte-à-faux**: partie d'une construction en surplomb, formant encorbellement
- porte-fenêtre**: fenêtre qui descend jusqu'au niveau du sol et sert en même temps de porte
- rive d'égout**: limite basse d'un versant de toiture où ruissellent les eaux de pluie.
- rive rampante**: limite d'un versant de toiture couvrant le mur pignon.
- seuil**: sol sous-jacent d'une porte
- tableaux d'ouvertures**: chacun des deux côtés verticaux d'une embrasure
- taloché fin**: se dit d'un enduit lissé
- vantail / vantaux**: panneau mobile d'une porte, d'une fenêtre ou d'un volet
- volet persienné**: volet garni de lames inclinées et parallèles.

